

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2597

26 octobre 2011

### SOMMAIRE

21 RP 2 Rénovation S.à r.l. ....	124656	Oranje-Nassau Parcours .....	124651
Alaeo Team S.à r.l. ....	124647	Peluquero S.à.r.l. ....	124652
Aldon Holdings Limited .....	124633	Pradera Central SC Ostrava S.à r.l. ....	124651
AM Holding S.à.r.l. ....	124633	Prestigestate S.à r.l. ....	124652
Andreotti APL (Atelier de Photogravure du Luxembourg) .....	124656	Propper s.à r.l. ....	124652
Bilouto Fin S.A. ....	124634	Solfado S.A. ....	124652
BRE/Larry Lower Saxony S.à r.l. ....	124646	T2M Intérim S.à r.l. ....	124622
Building Management & Concept Luxem- bourg S.A. ....	124634	Telemis International .....	124610
C-Services S.A. ....	124634	Terra Roxa S.à r.l. ....	124610
CVCIGP II JHC Sub S.à r.l. ....	124610	TLW Financial S.A. ....	124610
Delfi Asset S.A. ....	124635	TLW International S.à r.l. ....	124620
Dotmark S.A. ....	124622	TLW Investment S.A. ....	124620
Eltrona Imagin S.A. ....	124653	TRINITY Investments S.A. ....	124620
EURAF : AGRO ALI S.à.r.l. ....	124644	TRINITY Investments S.A. ....	124621
Finadot S.A. ....	124635	TRINITY Investments S.A. ....	124621
Francestate S.à r.l. ....	124652	Valin Funds GP S.à r.l. ....	124621
Goyave Investments S.A. ....	124645	Vedim S.à r.l. ....	124622
Haar Galerie S.à r.l. ....	124656	VIC-WIN A.G. ....	124653
Haden S.A. ....	124656	Vortex Competition s.à r.l. ....	124653
Henrik Andersen Sportpromotion AG ..	124656	Votre Cordonnier Thiry S.à.r.l. ....	124622
HSBC Global Investment Funds .....	124645	Vox Teneo Luxembourg S.à r.l. ....	124621
HSBC International Select Fund .....	124645	Wagner Management SA .....	124622
HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. .....	124645	Wakil Investment S.A. ....	124632
Jacuzzi Luxco S.à r.l. ....	124646	Wellness @ Home Europe S.à r.l. ....	124632
L'Arcobaleno .....	124646	Western Maritime S.A. ....	124620
Larry Lower Saxony S.à r.l. ....	124646	Western Maritime S.A. ....	124632
Memnon Fund .....	124647	WFC (Lux1) S.à r.l. ....	124632
Midas Gestion S.A. ....	124646	Yzach Health S.A. ....	124632
NEIF S.C.A. ....	124651	Zansi S.A. ....	124621
		Zansi S.A. ....	124633
		Zansi S.A. ....	124633

**Telemis International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.  
R.C.S. Luxembourg B 149.334.

La version abrégée du bilan au 31 mars 2011 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011126755/10.

(110146098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Terra Roxa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.  
R.C.S. Luxembourg B 48.445.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011126756/11.

(110145667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**TLW Financial S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 142.951.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011126758/9.

(110146058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**CVCIGP II JHC Sub S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 163.161.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fourth day of August.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

CVCIGP II JHC S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L1311 Luxembourg, having a share capital of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 163.050,

here represented by Annick Braquet, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The powers of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name – Registered office – Object – Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “CVCIGP II JHC Sub S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**II. Capital – Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased once or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### III. Management – Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

#### Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

##### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

##### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Board can only validly deliberate and act if there is also at least one Class A manager present or represented and at least one Class B manager present or represented.

(vi) Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, resolutions of the Board are also taken by the affirmative votes of at least one class A manager present or represented and at least one class B manager present or represented.

(vii) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(ix) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting and bear the date of the last signature.

##### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

#### Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

#### Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### IV. Shareholder(s)

#### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits – Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five, the annual General Meeting of the Company shall be held each year on the first Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

13.6. The annual accounts must be filed with the Luxembourg Register of Commerce and Companies within the month of their approval by the annual General Meeting and at the latest within seven months after the date of closing of the financial year.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and decreased by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution – Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

### *Subscription and Payment*

Thereupon,

CVCIGP II JHC S.à r.l., represented as stated above, subscribes to twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in an amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000).

The amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately eur 1,200.- (one thousand two hundred euro).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:
  - Thomas Kucera, Manager, born on August 23, 1979, in Boston, Massachusetts, United States of America, with professional address at 399, Park Avenue, 7<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, United States of America.
2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:
  - David Catala, Manager, born on January 19, 1979, in Gent, Belgium, with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and
  - Fanny Auenallah, Manager, born on December 16, 1974, in Mers-El-Kebir, Algeria, with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L1331 Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-quatrième jour d'août.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

#### **A COMPARU:**

CVCIGP II JHC S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1311 Luxembourg, ayant un capital social de trente mille dollars américains (USD 30.000), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 163.050,

représentée par Annick Braquet, employée, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resta annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination – Siège social – Objet – Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "CVCIGP II JHC Sub S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion

et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital – Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion – Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

#### **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

##### **8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### **8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.



(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B et où le Conseil ne délibère et n'agit alors valablement que si au moins un gérant de classe A soit présent ou représenté et qu'au moins un gérant de classe B soit présent ou représenté.

(vi) Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pourvu que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, les décisions du Conseil soient adoptées par les votes affirmatifs d'au moins un gérant de classe A présente ou représentée et d'au moins un gérants de classe B présente ou représentée.

(vii) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, où la Société est alors engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices – Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq associés, l'Assemblée Générale annuelle de la Société se tiendra chaque année le premier mardi du mois de juin à 15h00 au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

13.6. Les comptes annuels doivent être déposés au Registre du Commerce et des Sociétés endéans le mois de leur approbation par l'Assemblée Générale annuel et au plus tard endéans les sept mois suivant la date de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution – Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

### *Souscription et Libération*

Sur ces faits,

CVCIGP II JHC S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-).

Le montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
  - Thomas Kucera, Gérant, né le 23 août 1979 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située au 399, Park Avenue – 7<sup>th</sup> Floor, NY 10022, New York, Etats-Unis d'Amérique.
2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
  - David Catala, Gérant, né le 19 janvier 1979 à Gent (Belgique), dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et
  - Fanny Auenallah, Gérant, née le 16 décembre 1974 à Mers-El-Kebir (Algérie), dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. BRAQUET, H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 août 2011. Relation: LAC/2011/38314. Reçu soixante-quinze euros 75,- EUR.

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 août 2011.

Référence de publication: 2011121828/520.

(110140588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2011.

---

**TLW International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 109.108.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011126759/9.

(110146059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**TLW Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 132.546.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011126760/9.

(110146057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**TRINITY Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 112.149.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011126762/10.

(110145855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**Western Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 153.512.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 août 2011*

- M. Laurent BARNICH, né le 2 octobre 1979 à Luxembourg, demeurant au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, est nommé au poste d'Administrateur de la société, en remplacement de M. Nico KRUCHTEN décédé.

Son mandat prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2015.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011126780/13.

(110145697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

Signature.

**TRINITY Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 112.149.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011126763/10.

(110145856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**TRINITY Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 112.149.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011126764/10.

(110145857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Zansi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.441.

## EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2011.

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2011126783/12.

(110145686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Valin Funds GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 157.175.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011126769/11.

(110145524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Vox Teneo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 20, rue Kiricheneck.

R.C.S. Luxembourg B 144.178.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011126772/10.

(110145931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Vedim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4979 Fingig, 70, rue Nicolas Margue.  
R.C.S. Luxembourg B 133.103.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011126770/11.

(110145785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**T2M Intérim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4030 Esch-sur-Alzette, 11, rue Zénon Bernard.  
R.C.S. Luxembourg B 113.469.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011126767/9.

(110146051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Votre Cordonnier Thiry S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4761 Pétange, 23-25, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 40.922.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011126771/11.

(110145665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Wagner Management SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 41.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011126774/11.

(110145713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Dotmark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
R.C.S. Luxembourg B 163.165.

STATUTES

In the year two thousand and eleven,  
on the twenty-third day of August.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“NTLUX S.A.”, a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, which registered office is at 3a, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135 931,

here represented by:

Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given to him in Luxembourg, on 17 August 2011,  
which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in his here above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which he declares organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

### I. Name, Duration, Object, Registered Office

**Art. 1.** There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of "DOTMARK S.A." (hereinafter the "Company").

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 3.** The Company aims to provide services and advices in the scope of micro and macro-economy as well as business management and all ancillary and complementary services.

The Company also aims to acquire holdings in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies and all other forms of investment, the acquisition by purchase, subscription or otherwise, and the disposition by sale, exchange or otherwise of securities, bonds, debts, notes and other species of all, the administration, the control and the development of such participations.

It can acquire, manage, develop and dispose of patents, patent rights, trademarks, registered trademarks, licenses and any other intellectual property rights.

The Company may participate in the creation and development of any financial, industrial or commercial enterprise, both in Luxembourg and abroad, and lend them support, whether through loans, guarantees or any other way.

The Company may lend or borrow money in all forms, with or without interest, and issue bonds.

The Company can carry out any transactions whether financial, industrial or commercial, directly or indirectly related to its corporate purpose and have a commercial establishment open to the public. It may also make any financial and real estate transactions, such as the purchase, sale, operation and management of real estate.

It can achieve its purpose directly or indirectly on own behalf or on behalf of others, alone or in combination, by performing all operations to promote said purpose or that the companies in which it holds interests. In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

### II. Corporate Capital, Shares

**Art. 5.** The subscribed corporate capital of the company is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) divided into thirty-one thousand (31,000) shares with a par value of ONE EURO (1.- EUR) per share.

For the period foreseen here below, the authorized capital of the Company is fixed at ONE MILLION EURO (1,000,000.- EUR) represented by one million (1,000,000) shares with a par value of ONE EURO (1.-EUR) per share.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, from the date of incorporation and during a period ending on 22 August 2016, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors can delegate to any other person or corporate body duly authorized the collection of the subscriptions and/or to receive payments for the shares subscribed representing full or part of the share capital increase.

The board of directors is also authorized to issue ordinary bonds, with subscription or convertible rights, under whatsoever form, under whatsoever name or labeling and payable in any currency. The issuance of bonds with subscription or convertible rights is subjected to the rules and regulations applicable to the authorized capital and in the limits of the

authorized capital as stated above and in the frame of the legal provisions especially the article 32-4 of the law of 10 August 1915 on commercial companies.

The board of directors will determine the nature, price, interest rate, issuance and reimbursement conditions and in general any other conditions related to the issuance of bonds.

A register of bonds will be maintained and kept at the registered address of the Company.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

**Art. 6.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with the article 9, §§1 and two of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

### **III. General meetings of Shareholders Decision of the sole shareholder**

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the second Wednesday in the month of June of each year a 02.00 p.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requested to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

### **IV. Board of Directors**

**Art. 9.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is



acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

**Art. 10.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

**Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

## V. Supervision of the Company

**Art. 14.** The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

## VI. Accounting year, Balance

**Art. 15.** The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December the same year.

**Art. 16.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

## VII. Liquidation

**Art. 17.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

## VIII. Amendment of the articles of incorporation

**Art. 18.** These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

## IX. Final clause - Applicable law

**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

### *Transitional dispositions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2011.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2012.

### *Subscription and Payment*

All the shares have been subscribed by "NTLUX S.A.", prenamed.

All the shares have been paid up only to the extent of twenty-five percent (25%) by payment in cash so that the amount of SEVEN THOUSAND SEVEN HUNDRED AND FIFTY (7,750.- EUR) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand euro.

### *Resolutions of the sole shareholder*

The above named person, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions.

1. The number of directors is fixed at one (1) and the number of statutory auditors at one (1).

2. The following person is appointed sole director:

Mr Nicolas VAN BEEK, company director, born on the 8 December 1974 in Beauvais (France), with professional address at 3a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

3. The following party is appointed statutory auditor:

the Company "READ S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", with registered office at 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 47 083).

4. The term of office of the director and the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2015.

However the term of office of the sole director shall expire at the ordinary annual general meeting stating the presence and existence of more than one shareholder.

5. The address of the Company is set at 2, rue Marie Curie, L-8049 Strassen.

#### *Observation*

The undersigned notary drew up the parties attention to the dispositions of article 43 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, in relation to the registered form of the shares, representing the prementioned subscribed share capital.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, in the offices of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his name, Christian name, civil status and residence, said appearing person signed together with Us the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze,  
le vingt-trois août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«NTLUX S.A.», une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 3a, boulevard Prince Henri avenue Marie-Thérèse, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 135 931,

ici représentée par:

Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 17 août 2011,

ladite procuration signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme que la partie prémentionnée déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **I. Nom, Durée, Objet, Siège Social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de «DOTMARK S.A.» (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet la prestation de services et de conseils en matière micro-et macro-économique ainsi qu'en gestion d'entreprises et toutes prestations de services annexes ou complémentaires.

Elle a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

Elle peut acquérir, gérer, mettre en valeur et aliéner des brevets, droits de brevets, marques, marques déposées, licences et autres droits de la propriété intellectuelle.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations mobilières et immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet et de son but.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## II. Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'UN EURO (1,- EUR) par action.

Le capital autorisé de la Société est, pendant la durée telle que prévue ci-après, fixé à UN MILLION D'EUROS (1.000.000,- EUR), représenté par UN MILLION (1.000.000) d'actions d'une valeur nominale d' UN EURO (1,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, dès la constitution et pendant une période prenant fin le 22 août 2016, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La société peut émettre des certificats représentant les actions aux porteurs. Les actions aux porteurs porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe. Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III. Assemblées générales des Actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

### IV. Conseil d'Administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Pour la première fois un administrateur délégué peut être nommé directement par l'assemblée générale extraordinaire qui fait suite à la constitution.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

## V. Surveillance de la Société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

## VI. Exercice social – Bilan

L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

## VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

## VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

## IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en juin 2012.

### *Souscription et Libération*

Toutes les actions ont été souscrites par «NTLUX S.A.», pré-qualifié.

Toutes les actions ont été libérées seulement à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par un versement en numéraire, de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (7.750,- EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution sont évalués à environ mille euros.

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et le nombre des commissaires à un (1).
2. La personne suivante a été nommée administrateur unique:

M. Nicolas VAN BEEK, dirigeant de sociétés, né le 8 décembre 1974 à Beauvais (France), avec adresse professionnelle au 3a, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

3. A été nommée commissaire aux comptes:

la société "READ S.à r.l.", une société à responsabilité limitée", avec siège social au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 47 083).

4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire prendra fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2015.

Toutefois, le mandat de l'administrateur unique expirera à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

5. L'adresse de la Société est établie au 2, rue Marie Curie, L-8049 Strassen.

### *Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur les dispositions de l'article 43 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à la forme des actions émises et représentatives du capital social ci-avant fixé.

DONT ACTE, passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: B. D. KLAPP, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2011. Relation: EAC/2011/11441. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011121844/503.

(110140667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2011.

---

**Wakil Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 152.273.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011126775/10.

(110145756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**Wellness @ Home Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 148.125.

---

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011126778/10.

(110145723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**Western Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 153.512.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011126779/10.

(110145696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**WFC (Lux1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 817.200,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.876.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

Référence de publication: 2011126781/11.

(110145748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**Yzach Health S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 100.929.

---

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011126782/9.

(110145545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---



**Zansi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 122.441.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2011.

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2011126784/12.

(110145687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**Zansi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 122.441.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2011.

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2011126785/12.

(110145688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

---

**Aldon Holdings Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège de direction effectif: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 142.543.

En date du 6 septembre 2011 l'Associé de la Société, IAWS Group Limited a informé le conseil de gérance de son changement de dénomination et de forme juridique:

La nouvelle dénomination de la société est la suivante:

- IAWS Group

La nouvelle forme juridique de la société est la suivante:

- Société à responsabilité illimitée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

*Agent domiciliataire*

Référence de publication: 2011126793/18.

(110145325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**AM Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2352 Luxembourg, 4, rue J.P. Probst.  
R.C.S. Luxembourg B 143.215.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 9 août 2011*

Le mandat des deux gérants, Monsieur Augusto Mazzoli et Monsieur Massimo Longoni est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014

Le Conseil de Gérance se compose dorénavant comme suit:

Monsieur Augusto Mazzoli et Monsieur Massimo Longoni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2011.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011126794/18.

(110145295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Building Management & Concept Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 92.511.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 30 août 2011.

*Pour la société*

Anja HOLTZ

*Notaire*

Référence de publication: 2011126797/13.

(110144861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Bilouto Fin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 150.187.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 4 juillet 2011 à 11.30 heures à Luxembourg*

- Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Joseph WINANDY et Koen LOZIE, demeurant au 61, Grand-Rue à L-8510 Redange-sur-Attert et de la société COSAFIN S.A., ayant son siège social à L-1746 Luxembourg, 1, Rue Joseph Hackin, représentée par M. Jacques BORDET, 1, Rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Administrateurs ainsi que de la société THE CLOVER, Commissaire aux Comptes.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2012.

Pour copie certifiée conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011126798/18.

(110145092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**C-Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 136.637.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30 juin 2011*

Est nommé commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- AUDIEX S.A., société anonyme, sise au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Luxembourg, le 10 août 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011126800/14.

(110144946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Delfi Asset S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 330, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 150.505.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Beschlüsse des alleinigen Aktionärs der Gesellschaft vom 17. August 2011*

Aus dem Protokoll der Beschlüsse des alleinigen Aktionärs der Gesellschaft vom 17. August 2011 geht hervor, dass:

- Herr Manfred FINGER als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft mit Wirkung zum 31. Juli 2011 zurückgetreten ist,

- Herr Jörg WAHLERS, geboren am 26. März 1964 in Rotenburg/Wümme (Deutschland), wohnhaft in F-78860 Saint-Nom-la-Bretèche, 24 avenue du Pays de Galie, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. August 2011 und bis zur jährlichen ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft, die im Jahre 2013 stattfinden wird, bestellt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2011126802/19.

(110145076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

**Finadot S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
R.C.S. Luxembourg B 163.170.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eleven,  
on the twenty-third day of August.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"NTLUX S.A.", a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, which registered office is at 3a, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135 931,

here represented by:

Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given to him in Luxembourg, on 17 August 2011,

which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in his here above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which he declares organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**I. Name, Duration, Object, Registered Office**

**Art. 1.** There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of "FINADOT S.A." (hereinafter the "Company").

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 3.** The Company aims to provide services and advices in the scope of micro and macro-economy as well as business management and all ancillary and complementary services.

The Company also aims to acquire holdings in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies and all other forms of investment, the acquisition by purchase, subscription or otherwise, and the disposition by sale, exchange or otherwise of securities, bonds, debts, notes and other species of all, the administration, the control and the development of such participations.

It can acquire, manage, develop and dispose of patents, patent rights, trademarks, registered trademarks, licenses and any other intellectual property rights.

The Company may participate in the creation and development of any financial, industrial or commercial enterprise, both in Luxembourg and abroad, and lend them support, whether through loans, guarantees or any other way.

The Company may lend or borrow money in all forms, with or without interest, and issue bonds.

The Company can carry out any transactions whether financial, industrial or commercial, directly or indirectly related to its corporate purpose and have a commercial establishment open to the public. It may also make any financial and real estate transactions, such as the purchase, sale, operation and management of real estate.

It can achieve its purpose directly or indirectly on own behalf or on behalf of others, alone or in combination, by performing all operations to promote said purpose or that the companies in which it holds interests. In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

## II. Corporate Capital, Shares

**Art. 5.** The subscribed corporate capital of the company is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000,-EUR) divided into thirty-one thousand (31 000) shares with a par value of ONE EURO (1.- EUR) per share.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital of the Company is fixed at ONE MILLION EURO (1,000,000.-EUR) represented by one million (1,000,000) shares with a par value of ONE EURO (1.-EUR) per share.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, from the date of incorporation and during a period ending on 22 August 2016, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors can delegate to any other person or corporate body duly authorized the collection of the subscriptions and/or to receive payments for the shares subscribed representing full or part of the share capital increase.

The board of directors is also authorized to issue ordinary bonds, with subscription or convertible rights, under whatsoever form, under whatsoever name or labeling and payable in any currency. The issuance of bonds with subscription or convertible rights is subjected to the rules and regulations applicable to the authorized capital and in the limits of the authorized capital as stated above and in the frame of the legal provisions especially the article 32-4 of the law of 10 August 1915 on commercial companies.

The board of directors will determine the nature, price, interest rate, issuance and reimbursement conditions and in general any other conditions related to the issuance of bonds.

A register of bonds will be maintained and kept at the registered address of the Company.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

**Art. 6.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with the article 9, §§1 and two of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The

Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

### III. General meetings of Shareholders Decision of the sole shareholder

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the second Wednesday in the month of June of each year a 02.00 p.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requested to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

### IV. Board of Directors

**Art. 9.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

**Art. 10.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing,

by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

**Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

## V. Supervision of the Company

**Art. 14.** The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

## VI. Accounting year, Balance

**Art. 15.** The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December the same year.

**Art. 16.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

## VII. Liquidation

**Art. 17.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

### VIII. Amendment of the articles of incorporation

**Art. 18.** These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

### IX. Final clause - Applicable law

**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

#### *Transitional dispositions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2011.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2012.

#### *Subscription and Payment*

All the shares have been subscribed by "NTLUX S.A.", prenamed.

All the shares have been paid up only to the extent of twenty-five percent (25%) by payment in cash so that the amount of SEVEN THOUSAND SEVEN HUNDRED AND FIFTY (7'750,-EUR) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand euro.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The above named person, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions.

1. The number of directors is fixed at one (1) and the number of statutory auditors at one (1).

2. The following person is appointed sole director:

Mr Nicolas Van Beek, company director, born on the 8 December 1974 in Beauvais (France), with professional address at 3a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

3. The following party is appointed statutory auditor:

the Company "READ S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", with registered office at 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 47 083).

4. The term of office of the director and the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2015.

However the term of office of the sole director shall expire at the ordinary annual general meeting stating the presence and existence of more than one shareholder.

5. The address of the Company is set at 2, rue Marie Curie, L-8049 Strassen.

#### *Observation*

The undersigned notary drew up the parties attention to the dispositions of article 43 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, in relation to the registered form of the shares, representing the prementioned subscribed share capital.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, in the offices of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his name, Christian name, civil status and residence, said appearing person signed together with Us the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze,

le vingt-trois août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«NTLUX S.A.», une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 3a, boulevard Prince Henri avenue Marie-Thérèse, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 135 931,

ici représentée par:

Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 17 août 2011,

ladite procuration signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme que la partie prémentionnée déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### I. Nom, Durée, Objet, Siège Social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de «FINADOT S.A.» (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet la prestation de services et de conseils en matière micro-et macro-économique ainsi qu'en gestion d'entreprises et toutes prestations de services annexes ou complémentaires.

Elle a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

Elle peut acquérir, gérer, mettre en valeur et aliéner des brevets, droits de brevets, marques, marques déposées, licences et autres droits de la propriété intellectuelle.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations mobilières et immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet et de son but.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### II. Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,-EUR) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'UN EURO (1,-EUR) par action.

Le capital autorisé de la Société est, pendant la durée telle que prévue ci-après, fixé à UN MILLION D'EUROS (1.000.000,-EUR), représenté par UN MILLION (1.000.000) d'actions d'une valeur nominale d' UN EURO (1,-EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, dès la constitution et pendant une période prenant fin le 22 août 2016, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la



société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La société peut émettre des certificats représentant les actions aux porteurs. Les actions aux porteurs porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe. Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III. Assemblées générales des Actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

#### IV. Conseil d'Administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à

servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Pour la première fois un administrateur délégué peut être nommé directement par l'assemblée générale extraordinaire qui fait suite à la constitution.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

#### V. Surveillance de la Société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

#### VI. Exercice social – Bilan

L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

#### VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

#### IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en juin 2012.

##### *Souscription et Libération*

Toutes les actions ont été souscrites par «NTLUX S.A.», pré-qualifié.

Toutes les actions ont été libérées seulement à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par un versement en numéraire, de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (7'750.-EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille euros.

### Résolutions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et le nombre des commissaires à un (1).

2. La personne suivante a été nommée administrateur unique:

M. Nicolas Van Beek, dirigeant de sociétés, né le 8 décembre 1974 à Beauvais (France), avec adresse professionnelle au 3a, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

3. A été nommée commissaire aux comptes:

la société "READ S.à r.l.", une société à responsabilité limitée", avec siège social au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 47 083).

4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire prendra fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2015.

Toutefois, le mandat de l'administrateur unique expirera à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

5. L'adresse de la Société est établie au 2, rue Marie Curie, L-8049 Strassen.

### Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur les dispositions de l'article 43 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à la forme des actions émises et représentatives du capital social ci-avant fixé.

DONT ACTE, passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: B. D. KLAPP, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2011. Relation: EAC/2011/11439. Reçu soixante-quinze Euros (75,-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011121897/503.

(110140737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2011.

---

### **EURAF : AGRO ALI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4849 Rodange, 35, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 33.327.

Je soussignée, Mme WERNET ELIANE née le 07/06/1961, demeurant au 35 rue des Romains L-4849 Rodange, déclare par la présente me retirer de la société EURAF AGRO-ALI S.à.r.l.

APPROBATION:

Il résulte de la convention de cessation de parts que Mme WERNET ELIANE a vendu ses 50 parts à Mr KAMUNGA BADIBANGA KAZZONG, gérant de la société EURAF AGRO-ALI S.à.r.l. et qui, de ce fait, détient les 100 parts.

Fait à Rodange, le 08/09/2011.

Mr. KAMUNGA BADIBANGA KAZZONG / Mme WERNET ELIANE  
GERANT / -

Référence de publication: 2011126805/15.

(110144877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Goyave Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 154.818.

—  
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire au siège social le 31 août 2011

*5<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée Générale accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Nour-Eddin NIJAR de sa fonction d'Administrateur au sein de la société.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement, Madame Cornelia METTLEN, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, administrateur de la société, avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2016.

*Pour GOYAVE INVESTMENTS S.A.*

Signature

Référence de publication: 2011126812/16.

(110145366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**HSBC Global Investment Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 25.087.

—  
EXTRAIT

Monsieur Richard Long a démissionné du Conseil d'Administration avec effet le 31 août 2011.

*Pour HSBC Global Investment Funds*

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011126815/12.

(110145109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**HSBC International Select Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 84.174.

—  
EXTRAIT

Monsieur Richard Long a démissionné du Conseil d'Administration avec effet le 31 août 2011.

*Pour HSBC International Select Fund*

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011126816/12.

(110145112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 52.461.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2011126818/11.

(110144842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

**Jacuzzi Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 150.812.

Le Bilan consolidé de la société mère Jacuzzi Holding Corporation and Jacuzzi Brands Corporation au 02/10/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2011.

Jacuzzi Luxco S.à r.l.

M.C.J. Weijermans

Gérant B

Référence de publication: 2011126821/14.

(110144887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**L'Arcobaleno, Société Anonyme.**

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.

R.C.S. Luxembourg B 128.240.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2011 décide de révoquer Monsieur Graziano FRANCESCHINI en tant qu'administrateur - délégué, ainsi qu'en tant qu'administrateur dans le conseil d'administration.

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Yasmina BENCHIKH, née le 17.12.1965 à Waziers (F) demeurant à F-57480 Sierck-les-Bains, 18 rue de l'Europe, en tant que nouvelle administratrice.

*Pour l'Arcobaleno s.a.*

Signature

Référence de publication: 2011126822/13.

(110145312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Larry Lower Saxony S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BRE/Larry Lower Saxony S.à r.l.).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 159.503.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 25 février 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 25 mars 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011126823/14.

(110144851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Midas Gestion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.429.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2011126828/11.

(110144847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Memnon Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 158.802.

*Extrait des résolutions circulaires prises par le Conseil d'Administration de la Société le 29 Juin 2011*

Le Conseil d'Administration de la Société a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Laurent Saglio, né à Carcassonne, France, le 22 Avril 1962 et résidant professionnellement à Zadig Asset Management LLP, 38 Jermyn Street SW1Y 6DN Londres, Royaume Uni, de ses mandats de Président et d'Administrateur de la Société avec effet au 29 Juin 2011;

- de coopter Monsieur Ivan BRIERY, né à Roanne, France, le 6 Juin 1965 et résidant au 17 Kensington Square W8 5HH Londres, Royaume Uni, en tant que nouvel Administrateur de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012;

- de nommer Monsieur David PAWELKOWSKI en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

A l'issue de ces résolutions circulaires, le Conseil d'Administration est composé de:

*Président du Conseil d'Administration:*

Mr. David PAWELKOWSKI, ZADIG GESTION (LUXEMBOURG) SA, 35 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*Administrateurs:*

Mr. David PAWELKOWSKI, ZADIG GESTION (LUXEMBOURG) SA, 35 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Mr. Stephan CROMBACK, Blue Tower, 326 Avenue Louise, B-1050 Bruxelles

Mr. François SIMON, MEMNON FUND, 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Mr Ivan BRIERY, 17 Kensington Square W8 5HH Londres, Royaume Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 Septembre 2011.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Eva-Maria MICK / Katie AGNES

*Mandataire Commercial / Mandataire Principal*

Référence de publication: 2011126829/33.

(110145010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

**Alaeo Team S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.189.

In the year two thousand and eleven, on the sixteenth day of August.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Alaeo Partnership S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having a share capital of EUR 16,553.08, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies register,

duly represented by Mr Gianpiero SADDI, notarial clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 16<sup>th</sup> August 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact that it is the sole shareholder of Alaeo Team S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 16,553.08, having its registered office at 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies register (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 16 August 2011, not yet published in the Memorial C, Recueil des sociétés et associations.

The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on 16 August 2011, not yet published in the Memorial C, Recueil des sociétés et associations.

The appearing party represents the whole corporate capital and may validly decide to amend the articles of incorporation of the Company as follows:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company from its present amount of sixteen thousand five hundred fifty-three euro and eight cents (EUR 16,553.0) up to twenty-five thousand five hundred seventeen euro and seventy-two cents (EUR 25,517.72)

by the issue of one hundred seventy-six thousand seven hundred ninetythree (176,793) new class A shares, twelve thousand five hundred (12,500) new class B shares and seven hundred seven thousand one hundred seventy-one (707,171) new class C shares, with a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each.

*Subscription - Payment*

There appears Mr Gianpiero SADDI, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who declares to subscribe in the name and for the account of CCMP Alaeo Luxco, a Luxembourg société à responsabilité limitée, having a share capital of EUR 9,500,000, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies register, on the basis of a proxy given on August 16<sup>th</sup>, 2011, which will remain attached to the present deed, by a contribution in cash, to the issue of shares as follows

- one hundred seventy-six thousand seven hundred ninety-three (176,793) class A shares of the Company, with a par value of one cent of euro (EUR 0.01-) each, for a total amount of one million seven hundred sixty-seven thousand nine hundred thirty euro (EUR 1,767.930.-), representing one thousand seven hundred sixty-seven euro and ninety-three cents (EUR 1,767.93-) for the share capital and one million seven hundred sixty-six thousand one hundred sixty-two euro and seven cents (EUR 1,766,162.07-) for the share premium;

- twelve thousand five hundred (12,500) class B shares of the Company, with a par value of one cent of euro (EUR 0.01-) each, for a total amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125.000.-), representing one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) for the share capital and one hundred twenty-four thousand eight hundred seventy-five euro (EUR 124,875.-) for the share premium; and

- seven hundred seven thousand one hundred seventy-one (707,171) class C shares, with a par value of one cent of euro (EUR 0.01-) each, for a total amount of seven thousand seventy-one euro and seventy-one cents (EUR 7,071.71-), representing seven thousand seventy-one euro and seventy-one cents (EUR 7,071.71-) for the share capital, without share premium

The appearing party declared that the above-mentioned shares have been paid-up in cash so that the amount of one million nine hundred thousand one euro and seventy-one cents (EUR 1,900,001.71-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary, it being understood that such cash contribution shall be allocated as follows:

- an amount of eight thousand nine hundred sixty-four euro and sixty-four cents (EUR 8,964.64-) is allocated to the share capital account of the Company, and

- an amount of one million eight hundred ninety-one thousand thirtyseven euro and seven cents (EUR 1,891,037.07-) is allocated to the share premium account of the Company.

Following this resolution, CCMP Alaeo Luxco is now shareholder of the Company and will vote on the remaining point of the agenda of this general meeting.

*Second resolution*

As a consequence of the precedent resolution, the general meeting decides to amend the article 5.1. of the articles of incorporation, which shall now read as follows:

**Art. 5.1.** «The Company's share capital is set at to twenty-five thousand five hundred seventeen euro and seventy-two cents (EUR 25,517.72) represented by:

- two hundred thirty-nine thousand four hundred seventy-four (239,474) class A shares,
- seven thousand four hundred fifty (7,450) class A-1 shares,
- three thousand seven hundred twenty-five (3,725) class A-2 shares,
- three thousand seven hundred twenty-five (3,725) class A-3 shares,
- three thousand seven hundred twenty-five (3,725) class A-4 shares,
- three thousand seven hundred twenty-five (3,725) class A-5 shares,
- twelve thousand five hundred (12,500) class B shares,
- four hundred ten thousand fifty (410,050) class B-1 shares,
- two hundred five thousand twenty-five (205,025) class B-2 shares,
- two hundred five thousand twenty-five (205,025) class B-3 shares,



- two hundred five thousand twenty-five (205,025) class B-4 shares,
  - two hundred five thousand twenty-five (205,025) class B-5 shares,
  - one million forty-seven thousand two hundred ninety-eight (1,047,298) class C shares,
- with a par value of one cent of euro (EUR 0.01-) each.».

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 2,500.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the appearing person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le seize août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

A comparu:

Alaeo Partnership S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 16.553,08, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, non encore inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2011.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire pour acter qu'elle est l'associé unique de Alaeo Team S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec un capital social de EUR 16.553,08, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, non encore inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 août 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié en date du 16 août 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant représente l'intégralité du capital social et peut valablement décider de modifier les statuts comme suit:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de seize mille cinq cent cinquante-trois euros et huit cents (EUR 16.553,08-) à vingt-cinq mille cinq cent dix-sept euros et soixante-douze cents (EUR 25.517,72-)

par l'émission de cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-treize (176.793) nouvelles parts sociales de classe A, douze mille cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales de classe B et sept cent sept mille cent soixante-et-onze (707.171) nouvelles parts sociales de classe C, ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0.01,-) chacune.

#### *Souscription - Libération*

A comparu Mr Gianpiero SADDI, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, qui déclare souscrire au nom et pour le compte de CCMP Alaeo Luxco, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 9.500.000, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, non encore inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2011, qui restera attachée au présent acte, par un apport en numéraire, à l'émission des parts sociales comme suit:

- cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-treize (176.793) parts sociales de classe A de la Société, d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0.01,-) chacune, pour un montant total d'un million sept cent soixante-sept mille neuf cent trente euros (EUR 1.767.930,-), consistant en mille sept cent soixante-sept euros et quatre-vingt-treize cents (EUR 1.767,93-) pour capital social et consistant en un million sept cent soixante-six mille cent soixante-deux euros et sept cents (EUR 1.766.162,07-) pour la prime d'émission; et

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B de la Société, d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0.01,-) chacune, pour un montant total de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-), consistant en cent vingt-cinq euros

(EUR 125,-) pour le capital social et consistant en cent vingt-quatre mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 124.875,-) pour la prime d'émission; et

- sept cent sept mille cent soixante et onze (707.171) parts sociales de classe C de la Société, d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0.01,-) chacune, pour un montant total de sept mille soixante et onze euro et soixante et onze cents (EUR 7.071,71-), consistant en sept mille soixante et onze euro et soixante et onze cents (EUR 7.071,71) pour capital social, sans prime d'émission.

La partie comparante déclare que les parts sociales mentionnées ci-dessus ont été souscrites et libérées en numéraire de sorte que la somme de un million neuf cent mille un euros et soixante et onze cents (EUR 1.900.001,71) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné, étant entendu que cet apport en numéraire sera alloué de la manière suivante:

- un montant de huit mille neuf cent soixante-quatre euros et soixante-quatre cents (EUR 8.964,64) sera alloué au compte capital social de la Société, et

- un montant de un million huit cent quatre-vingt-onze mille trente-sept euros et sept cents (EUR 1.891.037,07) sera alloué au compte prime d'émission de la Société.

Suite à cette résolution CCMP Alaeo Luxco est maintenant associé de la Société et va voter sur le point restant à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5.1. des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.1.** «Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille cinq cent dix-sept euros et soixante-douze cents (EUR 25.517,72-) représenté par: -deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-quatorze (239.474) parts sociales de classe A,

- sept mille quatre cent cinquante (7.450) parts sociales de classe A-1,

- trois mille sept cent vingt-cinq (3.725) parts sociales de classe A2,

- trois mille sept cent vingt-cinq (3.725) parts sociales de classe A3,

- trois mille sept cent vingt-cinq (3.725) parts sociales de classe A4,

- trois mille sept cent vingt-cinq (3.725) parts sociales de classe A5,

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B,

- quatre cent dix mille cinquante (410.050) parts sociales de classe B-1,

- deux cent cinq mille vingt-cinq (205.025) parts sociales de classe B-2,

- deux cent cinq mille vingt-cinq (205.025) parts sociales de classe B-3,

- deux cent cinq mille vingt-cinq (205.025) parts sociales de classe B-4,

- deux cent cinq mille vingt-cinq (205.025) parts sociales de classe B-5,

- un million quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (1.047.298) parts sociales de classe C,

d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0.01) chacune.»

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 2.500.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 août 2011. LAC/2011/37917. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124173/184.

(110142892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

**NEIF S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 155.388.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés qui s'est tenue le 09 juin 2011 à Luxembourg*

*Résolutions:*

- L'Assemblée Générale nomme Mazars, avec adresse au 10A, Rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B.56248 au poste de Réviseur d'Entreprises Agréé pour une période prenant fin lors de l'assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2011 avec effet au 30.08.2010.

- L'Assemblée Générale à l'unanimité renouvelle les mandats Agnès ISCARD, Alessandro DI CINO et Sophie BAILLET aux postes de membres du Conseil de Surveillance pour une période prenant fin lors de l'assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2011. Ces deux derniers sont désormais domiciliés professionnellement au 167 quai de la Bataille de Stalingrad, 92867 Issy Les Moulineaux Cedex.

Pour extrait

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2011126831/19.

(110145081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Oranje-Nassau Parcours, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 126.954.

—  
La Société informe que par une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 avril 2011, la Société Oranje Nassau Development BV immatriculée au Kammer van Koophandel sous le numéro 52242838, dont le siège social est Amstelvein 1, NL-1096 HA Amsterdam est devenue associé de la Société Oranje-Nassau Parcours. La Société Oranje Nassau Development BV est titulaire de 61 544 317 parts sociales de catégorie A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011126833/13.

(110145046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Pradera Central SC Ostrava S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.037.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 rectifiant le dépôt du 08 juillet 2011 sous la référence no L110108385.04 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 septembre 2011.

*Pour: Pradera Central SC Ostrava S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Caroline FELTEN

Référence de publication: 2011126834/17.

(110144899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Peluquero S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 101.031.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale de l'Actionnaire unique de la Société PELUQUIERO S. à R. L. du 5 Juillet 2007*

L'Assemblée Générale de l'Associé unique de la Société de droit luxembourgeois, dénommée "PELUQUIERO S.à.R.L.", ayant son siège social à LUXEMBOURG (L - 1660), 84, Grand - Rue, décide à l'unanimité:

1. - de prendre acte de la démission de Madame Christiane RUBENSAAT, Employée Privée, demeurant au Grand-Duché de Luxembourg, de sa fonction de Gérante Technique de la Société avec effet immédiat,
2. - de nommer Monsieur Alberto Paulo ABREU FERREIRA, Commerçant, demeurant au Grand-Duché de Luxembourg, à la fonction de Gérant Technique de la Société, avec effet au 5 Juillet 2007, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011126835/17.

(110144898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Prestigestate S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Francestate S.à r.l.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg B 136.097.

—  
*Dépôt rectificatif du dépôt L090148136.04 déposé le 24/09/2009*

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011126836/11.

(110144891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Propper s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 238, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 49.585.

—  
EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> septembre 2011, Madame Karin MARSCHAL a transféré 1 part sociale qu'elle détenait de la Société à Madame Monique MARSCHAL, demeurant L-8077 BERTRANGE, 238 rue de Luxembourg.

Bertrange, le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

*Pour PROPPER S.à.r.l.*

Signature

Référence de publication: 2011126837/14.

(110145280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**Solfado S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.  
R.C.S. Luxembourg B 150.136.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karine REUTER

*Notar*

Référence de publication: 2011126848/11.

(110144808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

---

**VIC-WIN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.661.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2011 et à la nomination de nouveaux administrateurs, le statut d'administrateur unique de Monsieur Fernand ULLENS de SCHOOTEN est abrogé. Désormais Monsieur Fernand ULLENS de SCHOOTEN, demeurant Château Bonlez, B-1325 Bonlez est administrateur au sein du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011126853/12.

(110144939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

**Vortex Competition s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 28, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 158.307.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2011126855/11.

(110144835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

**Eltrona Imagin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 4-8, rue de l'Aciérie.

R.C.S. Luxembourg B 155.438.

L'an deux mille onze, le dix-huit août,

par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Eltrona Imagin S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 4-8 rue de l'Aciérie, L-1112 Luxembourg, ayant un capital social de 9.031.000 EUR et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155438 (la Société). La Société a été constituée le 15 septembre 2010 suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – n° 2271 du 23 octobre 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en dernier lieu le 2 novembre 2010 suivant un acte de Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, en remplacement de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – n° 179 du 28 janvier 2011.

L'Assemblée est présidée par Maître Bertrand Geradin, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président). Le Président désigne Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire). L'Assemblée élit Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement cités comme étant le Bureau.

L'actionnaire unique de la Société (l'Actionnaire Unique) représenté à l'Assemblée, et le nombre d'actions qu'il détient sont inscrits sur une liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par le mandataire de l'Actionnaire Unique, les membres du Bureau et le notaire.

La procuration de l'Actionnaire Unique représenté à la présente Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de l'Actionnaire Unique, les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

Le Bureau ayant été constitué, le Président a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

(A) que l'Actionnaire Unique détient la totalité des 9.031.000 (neuf millions trente et un mille) actions sans valeur nominale émises et souscrites au sein du capital social de la Société;

(B) que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(1) renonciation aux formalités de convocation;

(2) approbation du rapport commun de l'administrateur unique de la Société et de l'administrateur unique de Eltrona CATV S.A. en tant que société absorbée (le Rapport) prévu par l'article 265 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi);

(3) constatation de la décision de l'Actionnaire Unique de dispenser de l'exigence d'un examen du Projet de Fusion (tel que défini ci-dessous) par un ou plusieurs experts indépendants (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) et de l'établissement d'un rapport d'expert sur celui-ci;

(4) constatation que toutes les formalités prévues par l'article 267 de la Loi ont été dûment remplies;

(5) approbation du projet commun de fusion en rapport avec la fusion par absorption entre la Société et Eltrona CATV S.A. en tant que société absorbée (le Projet de Fusion);

(6) décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 31.000 EUR (trente-et-un mille euros) afin de le porter de son montant actuel de 9.031.000 EUR (neuf millions trente et un mille euros) à 9.062.000 EUR (neuf millions soixante-deux mille euros) par l'émission de 31.000 (trente et un mille) nouvelles actions en contrepartie du transfert de l'actif et du passif de Eltrona CATV S.A. en tant que société absorbée;

(7) décision de réduire le capital social de la Société d'un montant de 9.031.000 EUR (neuf millions trente-et-un mille euros) afin de le porter de son montant actuel de 9.062.000 EUR (neuf millions soixante-deux mille euros) à 31.000 EUR (trente et un mille euros) représenté par 31.000 (trente et un mille) actions sans valeur nominale par la suppression de 9.031.000 (neuf millions trente-et-un mille) actions sans valeur nominale suite au transfert à la Société de 9.031.000 (neuf millions trente et un mille) actions de la Société détenues par la société absorbée;

(8) modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital mentionnée sous le point (6) et la réduction de capital mentionnée sous le point (7) ci-dessus;

(9) autorisation de la modification du registre d'actions de la Société; et

(10) divers.

(C) l'administrateur unique de la Société et l'administrateur unique de Eltrona CATV S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 4-8 rue de l'Acierie, L-1112 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155439 (la Société Absorbée, et ensemble avec la Société, les Sociétés Fusionnées), détenant 9.031.000 (neuf millions trente-et-un mille) actions sans valeur nominale dans la Société ont approuvé le Projet de Fusion conformément à la section XIV de la Loi;

(D) conformément à l'article 265 de la Loi, les organes de direction des Sociétés Fusionnées ont préparé un rapport commun qui a été mis à la disposition de leurs actionnaires (le Rapport);

(E) la copie (i) du Rapport après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement;

(F) conformément à l'article 267 de la Loi, le Projet de Fusion, le Rapport, les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion de chacune des Sociétés Fusionnées des trois derniers exercices financiers (en l'espèce, du dernier exercice) ont été mis à la disposition des actionnaires des Sociétés Fusionnées pendant au moins un mois avant la présente assemblée générale extraordinaire;

Une attestation certifiant la mise à disposition des ces documents signée par un signataire autorisé de la Société sera annexée au présent acte.

(G) que l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'Actionnaire Unique représenté à la présente Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué par avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver le Rapport prévu par l'article 265 de la Loi.

*Troisième résolution*

L'Assemblée note que, en conformité avec l'article 266 (5) de la Loi, l'Actionnaire Unique a renoncé à son droit de faire examiner le Projet de Fusion par un ou plusieurs experts indépendants (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) et de faire établir un rapport d'expert sur celui-ci.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de reconnaître que toutes les formalités prévues par l'article 267 de la Loi ont été remplies.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver le Projet de Fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – numéro 1597 du 18 juillet 2011, page 76651.

L'Assemblée constate que, conformément au Projet de Fusion, les actionnaires de la Société Absorbée recevront de façon cumulée 31.000 (trente-et-un mille) actions sans valeur nominale de la Société, émises suite à une augmentation de capital de la Société. Le rapport d'échange sera de 1 (une) action de la Société pour 1 (une) action de la Société Absorbée.

### Constat

Compte tenu d'une résolution concordante de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Absorbée du 18 août 2011, l'Assemblée constate que la fusion a lieu à la date des présentes et que la Société Absorbée est dissoute de plein droit et sans liquidation.

D'un point de vue comptable, les opérations accomplies par la Société Absorbée sont mises au compte de la Société avec effet au 1 janvier 2011.

### Sixième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 31.000 EUR (trente et un mille euros) afin de le porter de son montant actuel de 9.031.000 EUR (neuf millions trente et un mille euros) à 9.062.000 EUR (neuf millions soixante-deux mille euros) par l'émission de 31.000 (trente et un mille) actions nouvelles de la Société en contrepartie du transfert de l'actif et du passif de la Société Absorbée (l'Augmentation de Capital).

L'Assemblée constate que, conformément au Projet de Fusion, les 31.000 (trente et un mille) actions nouvellement créées sont émises à Eltrona Interdiffusion S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 4-8, rue de l'Académie, L-1112 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 8485, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société Absorbée.

### Septième résolution

L'Assemblée constate que, conformément au Projet de Fusion, les 9.031.000 actions de la Société détenues par la Société Absorbée et transférées à la Société en vertu de la Fusion sont annulées. Cette annulation s'effectue par le biais d'une réduction de capital social à concurrence du pair comptable des actions annulées.

L'Assemblée décide donc de réduire le capital social de la Société d'un montant de 9.031.000 EUR (neuf millions trente et un mille euros) afin de le porter de son montant actuel de 9.062.000 EUR (neuf millions soixante-deux mille euros) à 31.000 EUR (trente et un mille euros) représenté par 31.000 (trente et un mille) actions sans valeur nominale par la suppression de 9.031.000 (neuf millions trente et un mille) actions sans valeur nominale (la Réduction de Capital).

### Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des Statuts afin d'y refléter (i) l'Augmentation de Capital et (ii) la Réduction de Capital, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de 31.000 EUR (trente et un mille euros) représenté par 31.000 (trente et un mille) actions sans valeur nominale.

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 10 ci-après."

### Neuvième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions nominatives de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus et accorde pouvoir et autorisation à tout administrateur de la Société ou à tout avocat, juriste ou employé d'Allen & Overy Luxembourg afin de procéder pour le compte de la Société à (i) l'inscription dans le registre des actions des modifications dans l'actionariat de la Société et de veiller à réaliser toute formalité y relative et (ii) de procéder à toutes les formalités relatives aux résolutions prises ci-dessus.

### Déclaration

Conformément à l'article 271 (2) de la Loi, le notaire soussigné déclare qu'il a vérifié et attesté l'existence et la légalité (i) des actes et formalités incombant à la Société et (ii) du Projet de Fusion.

### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont estimés approximativement à la somme de EUR 2.000.-.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: B. GERADIN, S. WOLTER, A. SIEBENALER, H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2011. Relation: LAC/2011/37150. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Releveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124236/139.

(110143144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

**21 RP 2 Rénovation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7B, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 154.770.

Suite à la cession de parts sociales intervenue le 16 août 2011, entre Monsieur Michael GONRY et la société anonyme TLVPAP, les 100 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée 21 RP 2 Rénovation Sàrl sont réparties comme suit:

TLVPAP .....	98 parts
Thomas EINHORN .....	2 parts
Total .....	100 parts

Fait à Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011126856/14.

(110145013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

**Andreotti APL (Atelier de Photogravure du Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 62.742.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
EASIT SA  
Signature

Référence de publication: 2011126857/12.

(110146076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

**Haar Galerie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6680 Merttert, 7, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 75.328.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127146/10.

(110146168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.

**Haden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 53.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127147/10.

(110146811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.

**Henrik Andersen Sportpromotion AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-9710 Clerf, 35, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 97.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011127149/10.

(110146163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.